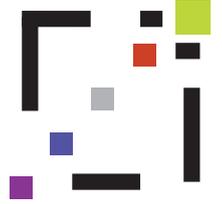


Agence d'urbanisme  
pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise



Observatoire partenarial

**Espaces agricoles et naturels**

Numéro 4 - Septembre 2013

# Les chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles

## Scot des Monts du lyonnais



<b>Introduction</b>	3
<b>Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels</b>	
Indicateur 1 : Occupation du sol	6
Indicateur 2 : Occupation et valorisation de l'espace agricole	8
Indicateur 3 : Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs	10
Indicateur 4 : Marché du bâti agricole et des biens résidentiels à composante agricole	12
<b>Maintenir et pérenniser une population agricole dynamique</b>	
Indicateur 5 : Démographie agricole	14
Indicateur 6 : Emploi agricole	16
<b>Développer l'économie agricole et sa diversité</b>	
Indicateur 7 : Dimension économique des exploitations	18
Indicateur 8 : Statut et taille des exploitations	19
Indicateur 9 : Productions principales des exploitations	20
Indicateur 10 : Équipements agricoles, irrigation	22
<b>Favoriser la diversification des exploitations et la commercialisation des productions sur le territoire</b>	
Indicateur 11 : Diversification au sein des exploitations	24
Indicateur 12 : Dynamiques de commercialisation en circuits courts ou filières de proximité	25
<b>Enjeux environnementaux des espaces agricoles</b>	
Indicateur 13 : Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique	26
Indicateur 14 : Eau potable et agriculture	27
<b>Synthèse</b>	28
<b>Chiffres clefs par commune</b>	30
<b>Lexique</b>	32

## L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

Les enjeux relatifs aux espaces agricoles et naturels, aux dynamiques périurbaines et à l'aménagement du territoire départemental en général relèvent de la compétence d'une multitude d'acteurs. Ces acteurs, et plus particulièrement le Département du Rhône et l'État (Direction départementale des territoires du Rhône), adhérents de l'Agence d'urbanisme, ont identifié des besoins de compréhension, d'évaluation et d'anticipation des problématiques relatives aux espaces agricoles et naturels, soumis à de fortes pressions dans les espaces périurbains que compte le département du Rhône.

Le Département du Rhône est particulièrement investi dans cette problématique avec le déploiement territorial de la compétence relative à la protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP). Parallèlement, à l'initiative du Préfet du Rhône, une démarche partenariale « Agriculture, urbanisme et territoires » a été engagée en 2008 dans le département. Elle rassemble les collectivités, les professionnels agricoles et les services de l'État, afin de partager les constats, d'identifier les leviers d'action et de mettre en place des outils adaptés, comme le protocole de construction en zone agricole. Elle a abouti à l'automne 2012 à la signature d'une charte partenariale dont la vocation est de consolider une ambition politique commune pour la préservation des espaces et de l'activité agricole du Rhône. Une des actions de cette charte porte sur la mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels, lieu de mutualisation, de mise en commun de données et d'études, de mise à disposition d'un socle d'informations homogène, de conduite d'analyses ou d'éclairages thématiques territoriaux, de communication conjointe sur les constats et les enjeux.

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels, dont l'Agence d'urbanisme est l'opérateur, répond donc à ce besoin de partage des connaissances, d'approfondissement et d'évaluation des politiques publiques. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités partenaires et s'inscrit pleinement dans l'objectif de la Charte « Agriculture, urbanisme et territoire ».

Cet observatoire porte à la fois sur l'économie agricole, l'occupation des sols et sur les politiques de gestion et de mise en valeur. Il répond pleinement aux objectifs énoncés dans les différentes politiques publiques de ses partenaires, en faveur d'une mise en cohérence des dispositifs de veille, de suivi et d'analyse (tableau de bord d'indicateurs).

Cette quatrième publication de l'observatoire présente l'agriculture dans le territoire du Scot des Monts du Lyonnais. Elle est accompagnée d'une fiche de synthèse pour les territoires des communautés de communes de Chamousset en Lyonnais, de Forez en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais.

## Les Monts du lyonnais, un territoire rural en mutation

### Un territoire de petite montagne

Les Monts du Lyonnais constituent un territoire de petite montagne, rural et dynamique, tant sur le plan démographique qu'économique. Il tire son dynamisme d'un développement endogène, mais aussi exogène, du fait de l'influence croissante des agglomérations lyonnaises et stéphanoises.

Au centre des réseaux d'échanges entre les principales villes de l'ouest métropolitain (Lyon, Saint Etienne, vallée du Giers, Roanne, Tarare, Feurs) et à la limite départementale de la Loire et du Rhône, le territoire des Monts du lyonnais est soumis à de multiples influences. Cependant, son caractère vallonné et son relief oscillant entre 400 et 1 000 mètres ont contraint l'organisation des réseaux de transport et maintenu le territoire dans une relative autonomie de fonctionnement.

Le territoire des Monts du Lyonnais comporte une majorité de petits villages (2/3 des communes) comptant moins de 1 000 habitants dans un ensemble de 34 000 habitants. Quelques villages comptent entre 1000 et 2000 habitants et représentent moins d'un quart des communes. Seuls deux bourgs accueillent plus de 2000 habitants, Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Martin-en-Haut.

### Une identité rurale attachée à la qualité de vie

Les spécificités géographiques de ce territoire fortement vallonné, façonné par l'activité agricole, la richesse de la vie associative et son patrimoine bâti sont autant d'éléments qui forgent son identité et sa qualité de vie.

Le dynamisme de l'économie locale, la tradition industrielle et la vitalité actuelle des PME dans des secteurs de pointe, concourent à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire.

### Maîtriser l'influence croissante des agglomérations

La population ne cesse d'augmenter depuis les années 1980. La croissance du solde migratoire est aujourd'hui le premier facteur de croissance démographique. Ces dynamiques métropolitaines sont sources d'opportunités de développement.

Mais leur intensité peut fragiliser les équilibres territoriaux et la fonction résidentielle prend le pas sur le caractère rural et productif des Monts du Lyonnais. Le maintien et le développement de l'activité et de l'emploi sur le territoire constituent donc un enjeu fort identifié dans le projet de Scot.

### Un territoire d'élevage qui trouve sa force dans le collectif agricole

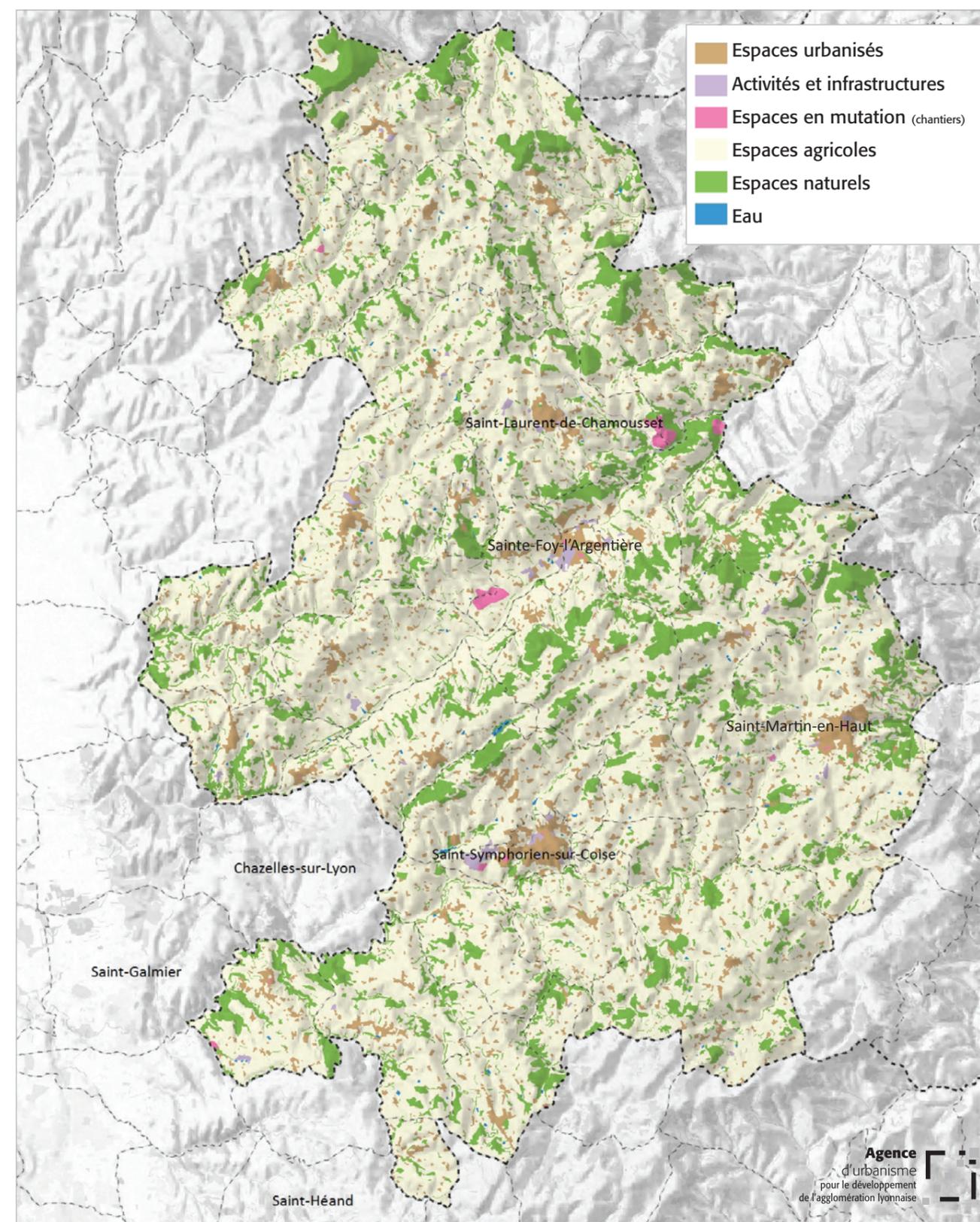
L'agriculture des Monts du lyonnais se caractérise par sa forte spécialisation dans l'élevage laitier. Face aux difficultés économiques et sociales la préoccupation pour la dimension collective a permis la préservation d'un grand nombre d'exploitations. Pour autant la faible valeur ajoutée de la production interroge la pérennité de l'organisation actuelle face à un marché européen du lait dans lequel la concentration des exploitations se poursuit.

### Vers une meilleure compréhension des enjeux agricoles

Les chiffres clés de l'agriculture présentés dans ce document ont pour objectif de mieux cerner les dynamiques spatiales et socio-économiques à l'œuvre dans les Monts du lyonnais, de mettre en lumière les phénomènes les plus saillants.

Ce sont autant d'éléments pour comprendre les enjeux agricoles du territoire, enjeux interpellant directement les politiques et les projets d'aménagement ; des problématiques à intégrer pleinement au développement du territoire.

Occupation du sol en 2010 - 26 338 hectares d'espaces agricoles



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

**OBJECTIF :** Mesurer et localiser les dynamiques d'artificialisation. Cet indicateur correspond aux différents types d'occupation du sol et à leurs évolutions. Il permet d'une part de localiser et de mesurer les surfaces artificialisées et non-artificialisées à un instant donné d'autre part, d'en suivre leurs évolutions. Sources : Spot-Thema

## Occupation du sol

\* : en violet, les termes explicités dans le lexique (page 32)

### Ce qu'il faut retenir

- 8 % d'espaces artificialisés, 92 % d'espaces non-artificialisés (espaces agricoles et naturels) ;
- 265 ha artificialisés entre 2000 et 2010 soit + 9,1 % d'espaces artificialisés ;
- 94 % des espaces artificialisés étaient agricoles ;
- 80 % de l'artificialisation nouvelle s'est faite au profit des espaces urbains à dominante résidentielle, 12 % au profit des espaces en mutation et 8 % au profit des espaces d'activités et infrastructures.

### Les espaces agricoles couvrent les trois quarts du territoire

En 2010 les **espaces agricoles\*** (au sens de Spot Thema) occupent 75 % du territoire du Scot des Monts du lyonnais. Au total, 92 % du territoire n'est pas **artificialisé**.

À l'échelle du département, 51 % des espaces sont agricoles pour un total de 80 % d'espaces non artificialisés.

L'occupation du sol dans les Monts du lyonnais témoigne ainsi du caractère rural de ce territoire au regard des autres Scot du département.

### Une croissance de l'artificialisation supérieure à la moyenne départementale

Entre 2000 et 2010, le bilan net d'artificialisation s'établit à 265 hectares pour le territoire du Scot dont :

- 133 hectares entre 2000 et 2005,
- 132 hectares entre 2005 et 2010.

Cela correspond à une croissance de **l'artificialisation** de 9,1 % sur la décennie, rythme supérieur à la moyenne départementale, qui s'établit à 5,4 %.

La dynamique d'artificialisation entre 2000 et 2010 a été plus forte dans les territoires périurbains et ruraux que dans l'agglomération principale. Pour autant le rythme d'artificialisation reste stable sur les deux périodes d'observation à la différence d'autres territoires du département.

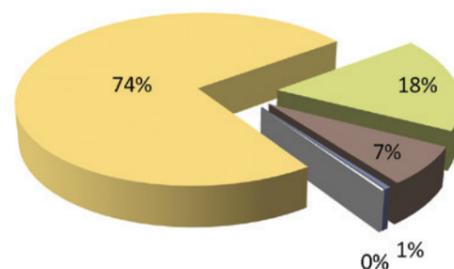
### 80 % de l'artificialisation au profit des espaces urbains résidentiels

94 % des espaces artificialisés entre 2000 et 2010 étaient agricoles en 2000. Cette artificialisation s'est réalisée essentiellement au profit des espaces urbains à dominante résidentielle, avec une majorité du développement de logement en individuels purs (73 %).

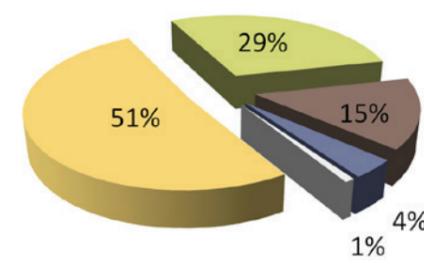
	Artificialisation entre 2000 et 2010		
	Espace urbain par nouvel habitant	Espace urbain par nouveau logement*	Espace d'activité par nouvel emploi
<b>Monts du lyonnais</b>	489 m <sup>2</sup>	880 m <sup>2</sup>	300 m <sup>2</sup>
<b>Département du Rhône</b>	146 m <sup>2</sup>	157 m <sup>2</sup>	90 m <sup>2</sup>

\* dont 73 % en individuels purs, 7 % en individuels groupés et 19 % en collectifs pour l'Ouest lyonnais  
Sources : Spot Thema, Insee, Dreal

**Scot des Monts du lyonnais**  
(superficie totale : 39 842 hectares)



**Département du Rhône**  
(superficie totale : 325 290 hectares)



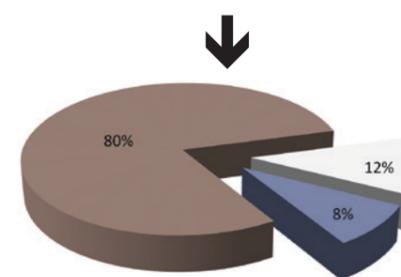
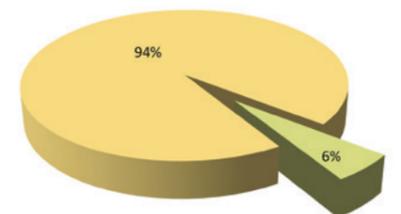
Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Cette répartition de l'artificialisation, majoritairement résidentielle et diffuse sur l'ensemble du territoire des Monts du lyonnais est très différente de la répartition observée à l'échelle départementale où seulement 45 % de l'artificialisation se réalise au profit des espaces urbains à dominante résidentielle.

L'artificialisation dans les territoires plus ruraux est essentiellement le fait du développement résidentiel tandis que l'agglomération lyonnaise et sa périphérie immédiate concentrent le développement d'espaces d'activités.

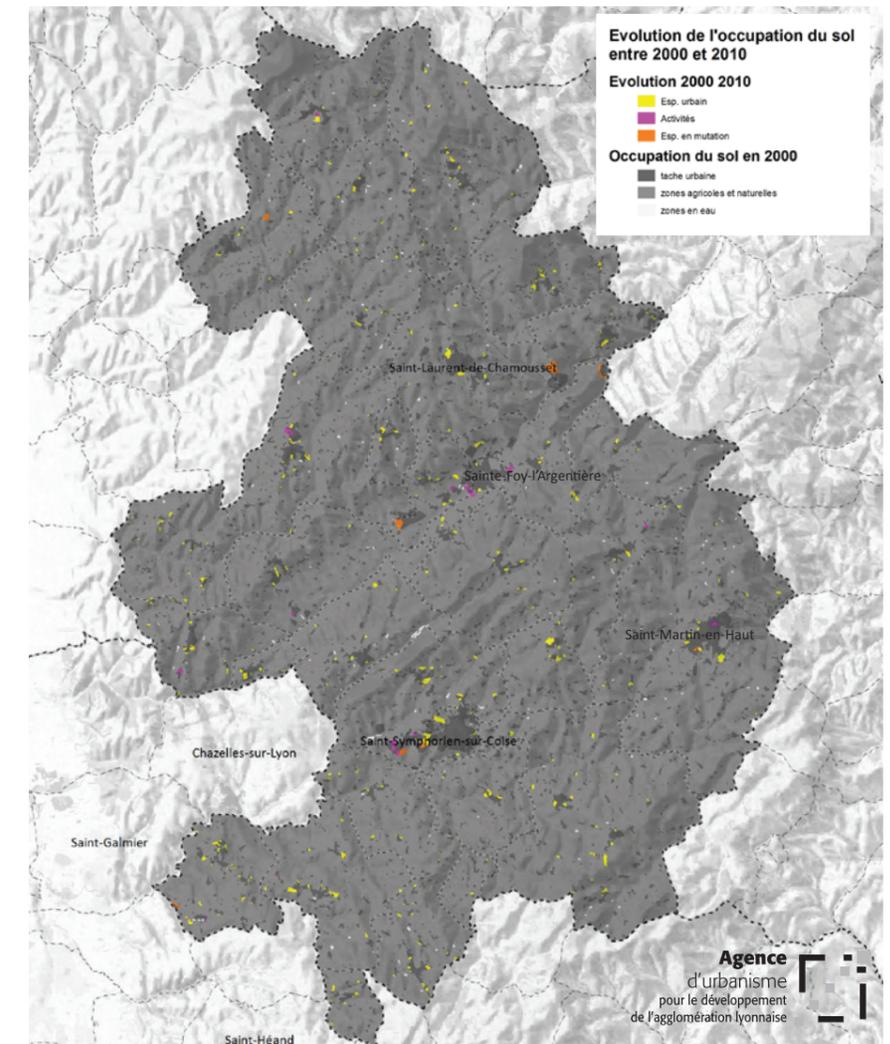
Pour le département du Rhône 3 447 hectares ont été artificialisés. 90 % étaient agricoles et 45 % sont devenus des espaces urbains à dominante résidentielle. 190 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles, portant le bilan d'artificialisation à 3 257 hectares.

### Espaces agricoles et naturels artificialisés entre 2000 et 2010 et nouvelle occupation du sol en 2010



- Espaces urbains
- Activités et infrastructures
- Espaces en mutation
- Espaces agricoles
- Espaces naturels

## Les lieux de l'artificialisation entre 2000 et 2010



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

## Évolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

	2000	2005	2010	Évolution 2000-2010
<b>1- Espaces artificialisés</b>	2 897 ha 7 %	3 031 ha 8 %	3 162 ha 8 %	<b>+ 265 ha + 9,1 %</b>
<b>Espaces urbains</b>	2 636 ha 6 %	2 731 ha 7 %	2 852 ha 7 %	+ 216 ha + 8 %
<b>Zones d'activités économiques et commerciales</b>	146 ha 0,4 %	161 ha 0,4 %	169 ha 0,4 %	+ 24 ha + 16 %
<b>Infrastructures</b> (routières ferroviaires et aéroportuaires)	31 ha 0,1 %	31 ha 0,1 %	31 ha 0,1 %	+ 0 ha + 0 %
<b>Espaces en mutation</b> (chantiers, carrières, décharges)	84 ha 0,2 %	108 ha 0,3 %	110 ha 0,3 %	+ 26 ha + 31 %
<b>2- Espaces non artificialisés</b>	36 945 ha 93 %	36 811 ha 92 %	36 680 ha 92 %	<b>- 265 ha - 1 %</b>
Espaces agricoles	29 984 ha 75 %	29 855 ha 75 %	29 717 ha 74 %	- 267 ha - 1 %
Espaces naturels	6 961 ha 18 %	6 956 ha 17 %	6 963 ha 18 %	+ 2 ha + 0 %

Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Indicateur  
N°2

**OBJECTIF :** Mesurer l'ampleur de la valorisation agricole de l'espace. Cet indicateur correspond à la surface exploitée par l'activité agricole. Il mesure la surface agricole utile par territoire ainsi que la part de chaque orientation économique des exploitations dans la surface totale.  
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## Occupation et valorisation de l'espace agricole

### À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire.

La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la **production brute standard**.

### 27 624 hectares de surface agricole utile (SAU) en 2010, 69% du territoire

En 2010 les 910 exploitations des Monts du lyonnais ont déclaré 27 624 hectares de **surface agricole utile**. 89 % de cette SAU sont occupés par les **moyennes ou grandes exploitations**.

En comparaison, la surface agricole utile des 5 948 exploitations du Rhône s'étend sur 138 649 hectares, et 89 % de ces surfaces sont occupés par les moyennes et grandes exploitations. La SAU des exploitations des Monts du lyonnais représente près de 20 % de celle du département.

### Un territoire structuré par l'élevage laitier

Près de 20 000 hectares sont cultivés par des exploitations dont l'orientation est l'élevage bovin laitier. Elles occupent donc 76 % de la SAU des Monts du lyonnais.

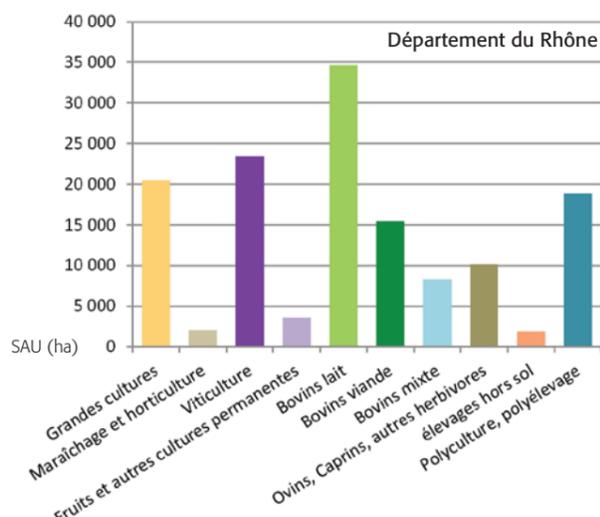
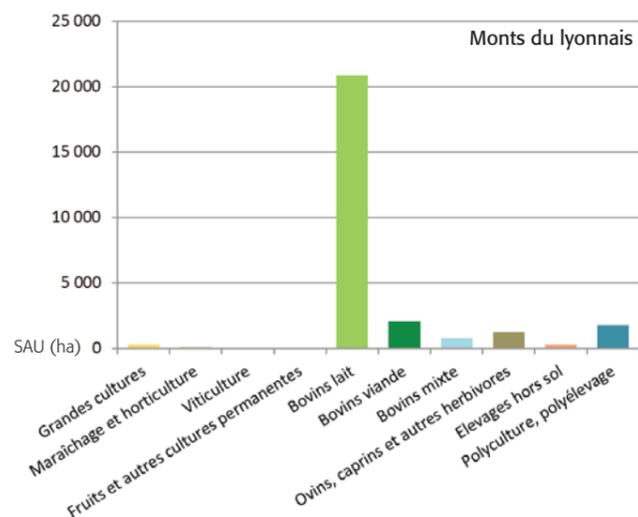
Derrière les exploitations laitières, la SAU des exploitations allaitantes (bovin viande) couvre 2 000 hectares soit 8 % de la SAU du territoire.

La situation est très différente de ce qui est observé à l'échelle départementale où toute les orientations sont mieux représentées.

	2000	2010	Évolution 2000 - 2010
Surface agricole utile	28 534 ha	27 624 ha	- 910 ha (- 3 %)

Source: DRAAF, Recensements agricoles 2000 et 2010.

### Répartition de la surface agricole utile par production principale des exploitations en 2010



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Dans les Monts du lyonnais, plus de 20 000 ha sont occupés par des exploitations dont l'orientation est «bovin-lait». Cette production principale (Otex) ne doit pas être confondue avec l'assolement (l'occupation culturale du sol) souvent diversifié.

### À propos de la surface agricole utile

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale (voir schéma ci-contre).



### Baisse de 3 % de la SAU en 10 ans

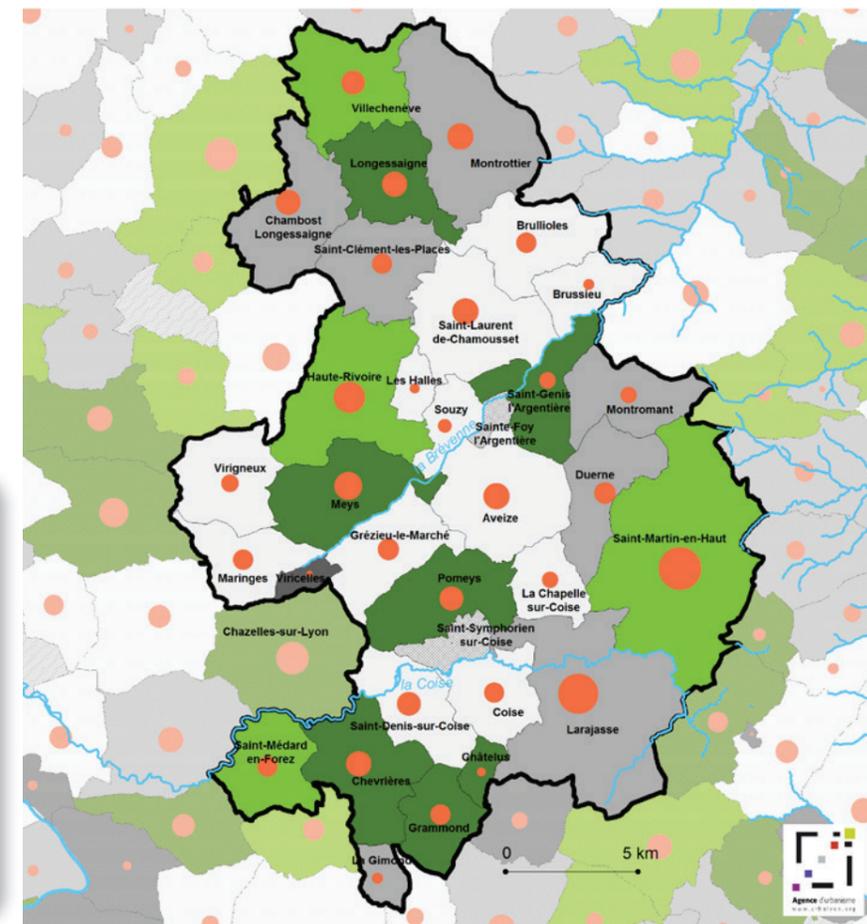
La baisse de la SAU des exploitations observée dans les Monts du lyonnais est largement plus modérée que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (- 8 %).

Les communes qui voient la SAU de leurs exploitations progresser n'ont pas pour autant plus de surface agricole en revanche leurs exploitations se sont agrandies sur des surfaces qui peuvent être situées dans les communes limitrophes.

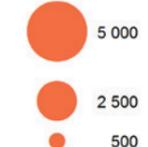
#### Ce qu'il faut retenir

- 27 624 hectares de Surface agricole utile (SAU) en 2010 ;
- les exploitations qui ont pour orientation dominante les «bovins-lait» occupent plus de 20 000 hectares des Monts du lyonnais ;
- la diminution de la SAU (- 3 %) est proche de la moyenne départementale (- 8 %) ;
- les communes où l'arboriculture est bien implantée voient la SAU de leurs exploitations diminuer plus fortement que celles des communes où l'élevage est plus présent.

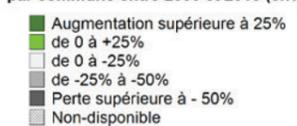
### Surface agricole utile des exploitations



SAU des exploitations par commune en 2010 (en hectares)



Evolution de la SAU des exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en%)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

**OBJECTIF :** Mesurer les évolutions du marché foncier et la pression qui en résulte sur l'activité agricole. Connaître les évolutions du marché permet d'anticiper une stratégie foncière en adéquation avec les dynamiques territoriales et les besoins agricoles. Cet indicateur mesure le nombre, la valeur et le statut des acquéreurs pour les transactions sur le foncier rural bâti et non-bâti. Sources : Safer Rhône-Alpes

## Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs

Le **marché des biens agricoles** est une composante du **marché de l'espace rural** qui comprend l'ensemble des notifications de projet de vente (Déclaration d'intention d'aliéner) transmises à la Safer. Les biens notifiés ont tous au moins en partie un usage agricole ou naturel au moment de la vente. Ils sont cependant de natures diverses et sont regroupés en segment de marchés en fonction notamment de leur surface, de leur destination ou de la nature des acquéreurs :

- le **marché de l'artificialisation** concerne les biens dont la destination est « terrain à bâtir », « équipements collectifs », « emprises d'infrastructures » ou « extractions de substances minérales ». Ces biens sont généralement urbanisés à courte terme, dans les deux ans qui suivent la vente ;
- le **marché résidentiel rural** concerne les biens bâtis de moins de 5 hectares acquis par des non agriculteurs ;
- le **marché des espaces de loisirs** concerne les biens agricoles non loués, de moins de 1 hectare (hors vignes et vergers), acquis par des non agriculteurs. Ces biens sortent souvent de l'espace productif pour devenir des terrains d'agrément ou de loisirs. Ces biens font parfois l'objet de stratégies patrimoniales dans l'espoir d'un changement de zonage d'urbanisme ;
- le **marché des landes, étangs et forêts** concerne les biens dont plus de 50 % de la surface notifiée est constituée de bois et taillis ;
- Le **marché des biens agricoles** (bâti et non bâti) comprend les biens ruraux qui ne répondent pas aux caractéristiques des segments définis ci-dessus. Ces biens ont une vocation agricole indépendamment du statut du propriétaire.

### 304 hectares cédés chaque année sur le marché de l'espace rural

Chaque année entre 2010 et 2012, le marché de l'espace rural a enregistré en moyenne 256 notifications de ventes dans le territoire du Scot des Monts du lyonnais, pour une surface de 304 hectares et une valeur de 24,2 M€.

11 % des ventes enregistrées dans le département du Rhône se situent dans le territoire de l'agglomération lyonnaise.

Le marché agricole (biens bâtis et non bâtis) représente 26 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché de l'espace rural.

### Un prix du terrain agricole 3 fois moins élevé dans les Monts du lyonnais

Le prix moyen du foncier agricole nu s'élève à 0,38 €/m<sup>2</sup> dans le territoire des Monts du Lyonnais sur la période 2010-2012, toutes natures de terrains agricoles confondues. Il est inférieur à la moyenne du département (à 1,2 €/m<sup>2</sup>).

Le territoire des Monts du Lyonnais, structuré par l'élevage laitier et la polyculture-élevage, a enregistré de nombreuses ventes de prairie dont les prix moyens sont inférieurs à celui des vignes, des cultures légumières ou des vergers. De plus, le territoire, plus éloigné de l'agglomération lyonnaise, est moins sensible à la pression foncière exercée par les non agriculteurs à la recherche de surfaces de loisirs.

### Des agriculteurs prépondérants sur le marché agricole

Les acquéreurs principaux sont des agriculteurs (en nombre de transactions réalisées ainsi qu'en surfaces échangées). Dans le territoire des Monts du Lyonnais, le taux de pénétration des agriculteurs sur le marché agricole atteint 83 % des ventes et 78 % des surfaces agricoles vendues, taux nettement supérieurs à ceux observés pour l'ensemble du département du Rhône.

Les collectivités sont peu présentes sur le marché agricole du territoire. Elles se portent acquéreurs de 2 % des surfaces agricoles qui se vendent.

### Le marché des espaces de loisirs

Les destinations observées pour ces terrains nus, de moins de 1 hectare, sont multiples : agrandissement du jardin, potager, pâture pour chevaux.

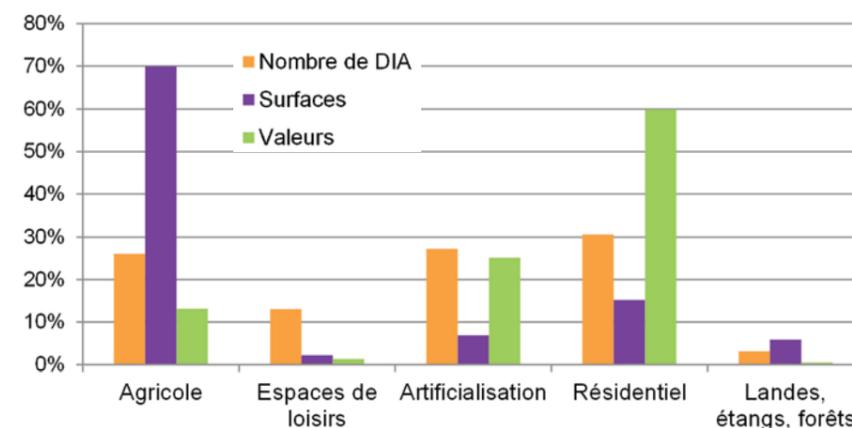
Dans les Monts du lyonnais, le marché des espaces de loisirs représente environ 7 ha échangés annuellement, soit une moyenne de 32 ventes sur la période 2010-2012 et 2 000 m<sup>2</sup> de terrain cédé par vente.

Le prix du foncier de loisirs, supérieur à celui du foncier agricole, est plus élevé dans l'agglomération lyonnaise (3,6 € m<sup>2</sup> en moyenne) que dans le reste du département (2,60 €/m<sup>2</sup>).

#### Ce qu'il faut retenir

- Le marché des biens agricoles non bâtis des Monts du Lyonnais représente 10 % de celui du Rhône par le nombre de transaction mais 6 % par les valeurs ;
- les agriculteurs, premiers acquéreurs de biens agricoles non bâtis (en nombre et surface), sont davantage présents sur ce marché qu'ils ne le sont dans l'ensemble du département ;
- les collectivités sont beaucoup moins présentes sur le marché des biens agricoles non-bâtis des Monts du lyonnais qu'elles ne le sont dans l'ensemble du département ;
- la valeur des espaces de loisirs (moins de 1 hectares majoritairement acquis par des non-agriculteurs) est supérieure à celle observée dans le département du Rhône.

### Segments de marché, Monts du lyonnais



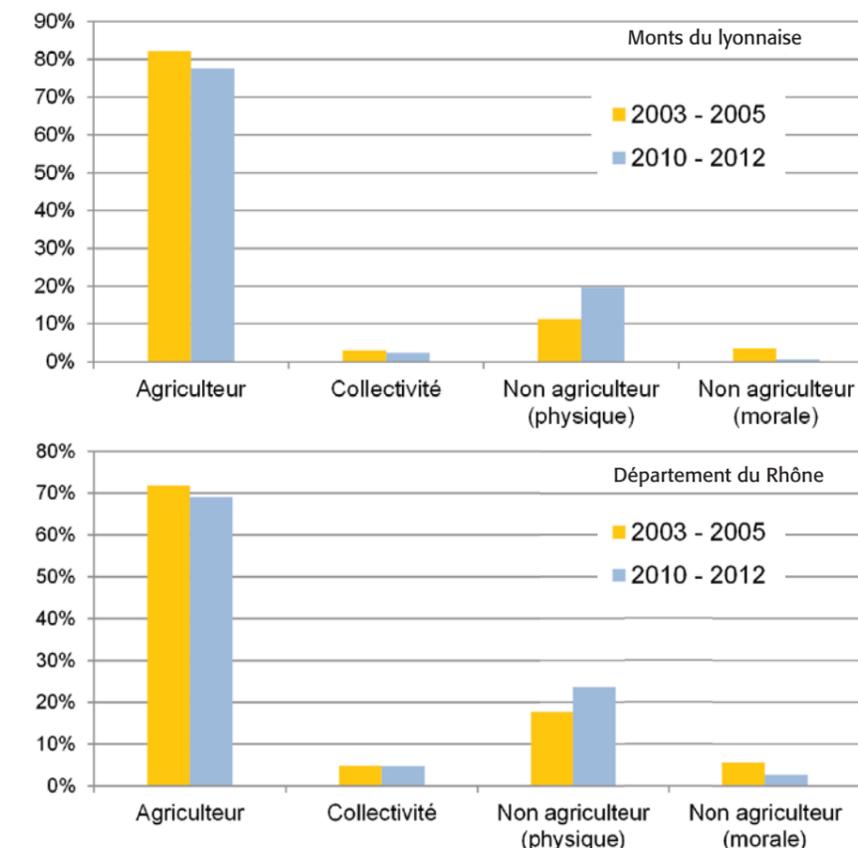
Source : Safer Rhône-Alpes

### Marchés des biens agricoles non bâtis

Moyenne triennale 2010-2012	Monts du lyonnais	Département du Rhône
Nombre de DIA	50	514
Surfaces	173 ha	894 ha
Surfaces/vente	3,48 ha/lot	1,7 ha/lot
Valeurs	0,7 M€	11,1 M€
Valeurs/lot	13 K€	22 K€

Source : Safer Rhône-Alpes

### Marché agricole des biens non bâtis, en surface par type d'acquéreur



Source : Safer Rhône-Alpes

**OBJECTIF :** Évaluer la sensibilité des bâtiments d'exploitation à la pression urbaine. Les possibilités de construction et de développement du bâti agricole sont essentielles à la vitalité de l'activité. Pour autant, ce bâti peut fragmenter les espaces agricoles quand il perd sa vocation initiale. Cet indicateur rend compte du marché bâti de l'espace rural en nombre, valeur, surface et types d'acquéreurs des biens. Sources : Safer Rhône-Alpes



## Marché du bâti agricole, typologie des acquéreurs

### Un marché du bâti agricole non négligeable

Entre 2010 et 2012, le marché du bâti agricole représente en moyenne chaque année 17 notifications de ventes dans le territoire des Monts du lyonnais, correspondant à 39 hectares vendus pour une valeur globale de 2,5 M€.

En nombre, le marché du bâti agricole représente 26 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché agricole et 17 % des biens bâtis qui se vendent sur le marché total de l'espace rural.

### Plus de 40 % des bâtiments agricoles acquis par des non agriculteurs

Sur la période 2010-2012, les agriculteurs acquièrent en moyenne près de 60 % des bâtiments agricoles, et restent donc les acquéreurs principaux de ce bâti. Les non agriculteurs (particuliers et personnes morales) achètent plus de 40 % du bâti agricole pour le destiner à un usage résidentiel, proportion semblable à celle observée à l'échelle du Rhône.

Le prix moyen constaté pour le lot bâti agricole est de 149 K€. Ce montant est nettement inférieur à la moyenne départementale (238 K€ par lot bâti agricole).

### Le marché résidentiel rural

Les ventes de propriétés bâties, tous usages et destinations confondus (agricole, résidentiel, à bâti) concernent entre 2010 et 2012 une superficie annuelle de 94 hectares, soit une surface moyenne de 9 500 m<sup>2</sup> par lot vendu. En comparaison, la surface vendue par propriété bâtie s'élève à 10 090 m<sup>2</sup> en moyenne sur le département du Rhône.

Ces biens bâtis sont essentiellement destinés à un usage résidentiel (52 % des surfaces notifiées, 78 cessions sur 46 hectares) ou concernent des propriétés bâties agricoles (44 % des surfaces notifiées soit 39 hectares).

Seuls 3 % des DIA sont destinés à la construction de nouveaux espaces d'habitat et d'activités économiques, par densification ou renouvellement (4 % des surfaces notifiées, 3 DIA sur 4 hectares).

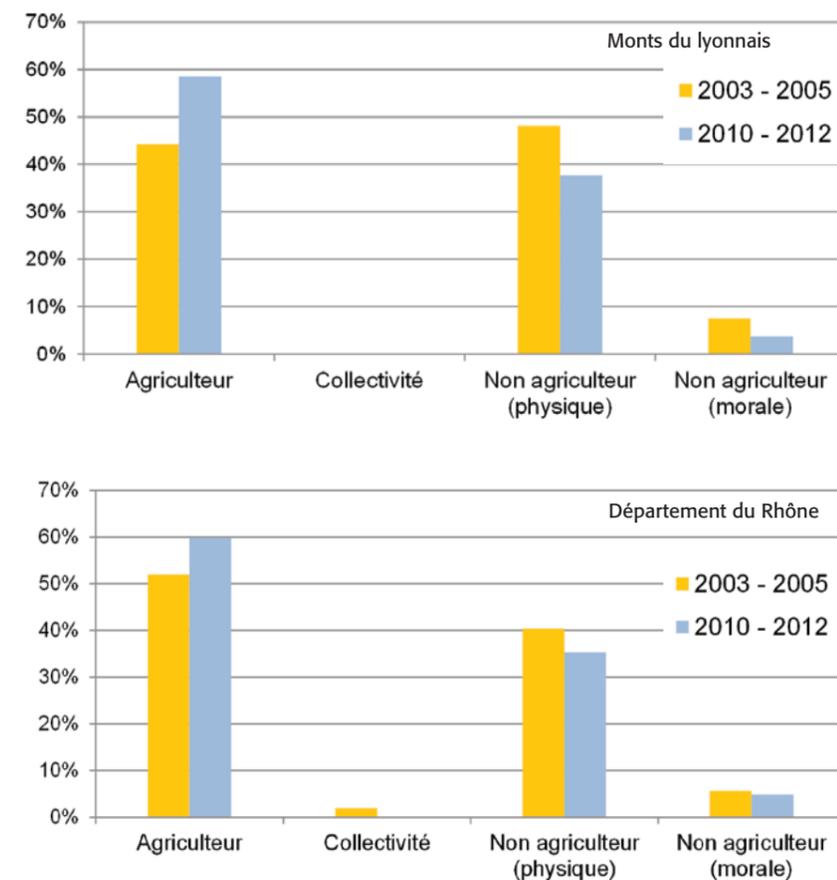
En valeur, le lot moyen résidentiel atteint 185 k€ sur la période 2010-2012 pour une surface moyenne de 5 900 m<sup>2</sup> (262 k€ pour 5 560 m<sup>2</sup> dans le Rhône). Les Monts du lyonnais, plus éloignés pour les actifs des agglomérations lyonnaise et stéphanoise, connaissent des prix inférieurs à ceux observés en moyenne dans l'ensemble du département.

#### Ce qu'il faut retenir

- Le marché du bâti agricole représente 17 % du marché des biens bâtis de l'espace rural ;
- Plus de 40 % des bâtiments agricoles vendus dans les Monts du lyonnais sont acquis par des non-agriculteurs, proportion équivalente à celle observée dans le département ;
- le prix des biens bâtis de l'espace rural sont moins élevés dans les Monts du lyonnais qu'en moyenne dans l'ensemble du département.

### Marchés agricoles des biens bâtis

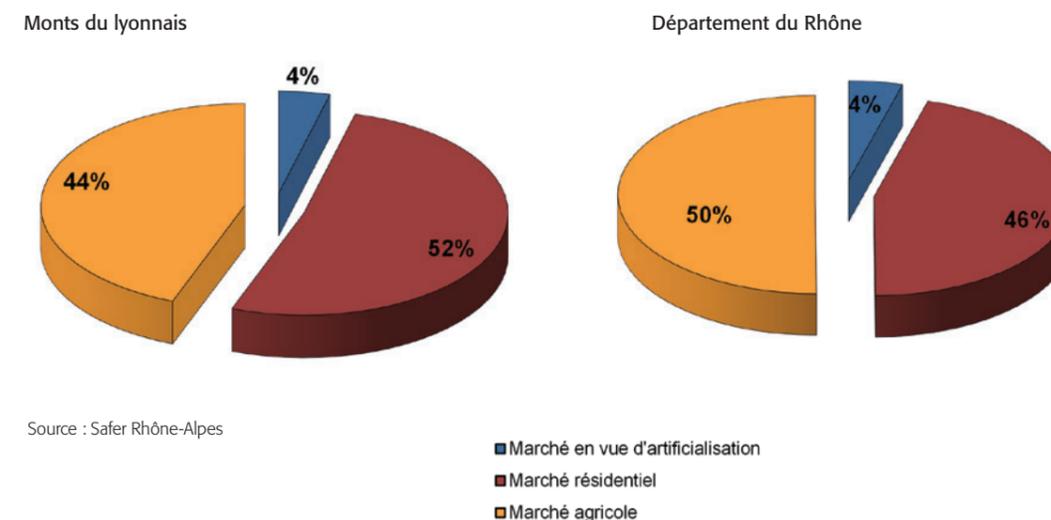
en proportion des ventes par type d'acquéreurs



Source : Safer Rhône-Alpes

### Marchés des biens bâtis de l'espace rural

En surface des lots, moyenne triennale entre 2010 et 2012



Source : Safer Rhône-Alpes

Indicateur  
N°5

**OBJECTIF :** Mesurer les évolutions du nombre d'exploitation, des installations et cessations d'activité et l'évolution de l'âge des exploitants. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations et s'intéresse à la pyramide des âges des exploitants. Cette information est complétée par le nombre installations aidées et l'observation de l'évolution du taux de renouvellement.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; MSA ; Chambre d'agriculture du Rhône.

## Démographie agricole

### 1 165 chefs d'exploitations et co-exploitants

En 2010 le territoire du Scot des Monts du lyonnais compte 1 165 chefs d'exploitations et co-exploitants pour 910 exploitations. Plus des deux-tiers de ces exploitations (69 %) sont des moyennes ou grandes exploitations.

Comparativement, le département du Rhône accueille près de 6000 exploitations dont une part inférieure de **moyennes ou grandes exploitations** : 65 % de l'ensemble des exploitations.

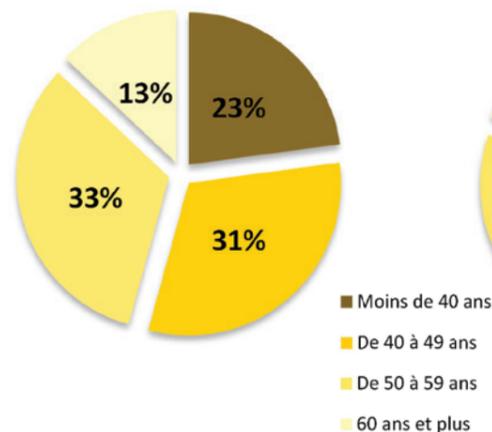
### Une forte dynamique d'installation qui accroît la diversité agricole du territoire

Entre fin 2002 et fin 2012, il y a eu 152 **installations aidées** dans la partie rhodanienne des Monts du lyonnais. Ainsi, les Monts du lyonnais (rhodanien) représente 15 % de l'ensemble des exploitations du Rhône mais accueillent 25 % des nouveaux installés.

L'élevage laitier reste majoritaire mais le maraîchage, l'arboriculture et les ovins-caprins-équins sont proportionnellement mieux représentés.

### Âge des exploitants en 2010

Monts du lyonnais



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010

33 % des nouvelles exploitations se sont installées avec un projet de vente directe et 22 % avec un projet de transformation ; contre respectivement 25 % et 12 % de l'ensemble des exploitations en place.

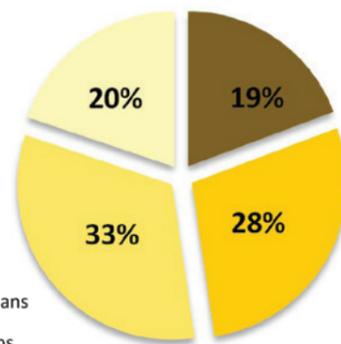
### Des exploitants plus jeunes dans les Monts du lyonnais

46 % des exploitants du territoire des Monts du lyonnais ont plus de 50 ans en 2010, contre 53 % pour le Rhône. Les plus de 50 ans représentent 37 % des moyennes et grandes exploitations des Monts du lyonnais et 42 % des moyennes et grandes exploitations du département du Rhône.

Les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives des dynamiques économiques, sont donc tenues par des exploitants plus jeunes que la moyenne.

Les exploitants de plus de 60 ans sont moins nombreux que dans les autres territoires du département. Ils représentent 13 % des exploitations et moins de 4 % de la **Surface agricole utile**.

Département du Rhône



Le devenir des exploitations concernées peut poser des questions d'ordre socio-économique mais n'a que peu d'impact en termes d'occupation et de valorisation des espaces.

### Une exploitation sur quatre a disparu entre 2000 et 2010

La diminution du nombre d'exploitations de 25 % observée dans les Monts du lyonnais est moins forte que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (baisse de 29 %). Elle apparaît en outre assez homogène sur l'ensemble du territoire.

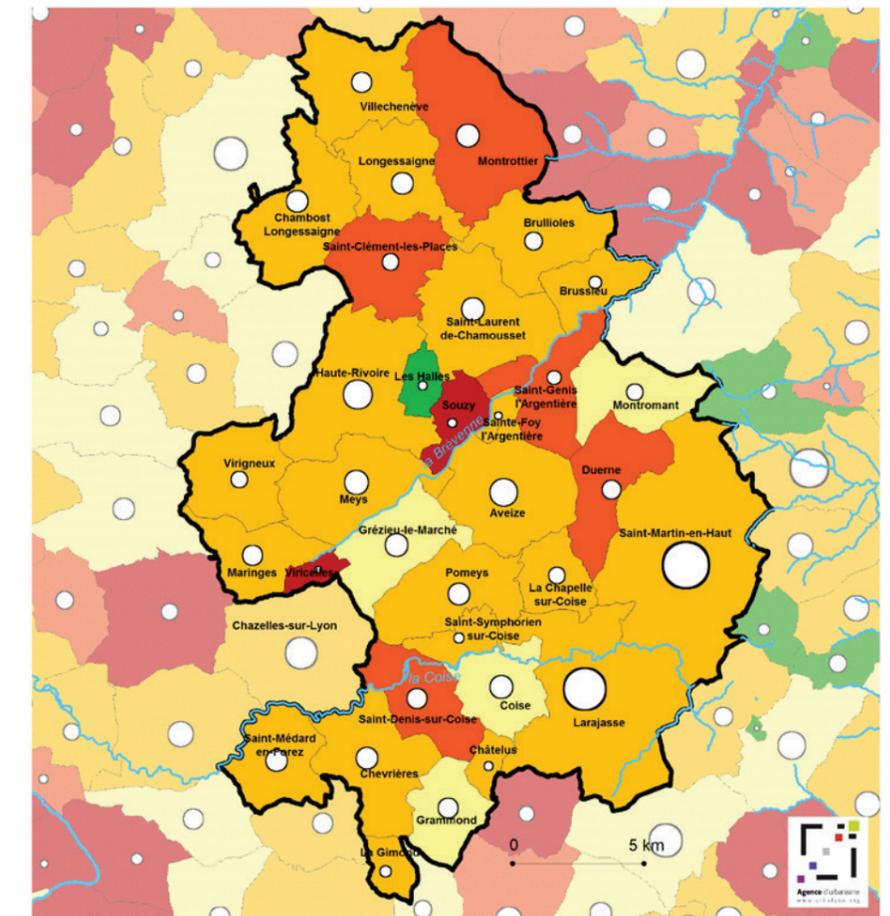
À l'inverse des évolutions constatées dans les autres territoires du département, ce sont les moyennes et grandes exploitations qui subissent de plus fortes pertes (- 28 %) équivalente à la diminution constatée dans le département pour les exploitations de ces dimensions (- 27 %).

Ainsi, le territoire des Monts du lyonnais apparaît assez spécifique dans le paysage départemental. En voyant leur nombre ne diminuer que de 16 %, les petites exploitations se maintiennent mieux dans les Monts du lyonnais que dans les autres territoires du département.

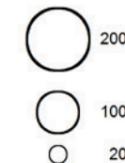
#### Ce qu'il faut retenir

- 910 exploitations agricoles en 2010 dans les Monts du lyonnais ;
- 69 % de moyennes et grandes exploitations, taux supérieur à la moyenne départementale ;
- forte dynamique d'installation qui confirme la spécialisation laitière mais les autres orientations sont mieux représentées ;
- des exploitants en moyenne plus jeunes que dans le reste du département ;
- une baisse du nombre d'exploitations de 25 % en 10 ans, diminution plus faible que celle observée dans le Rhône (- 29%) du fait d'une diminution moins forte du nombre de petites exploitations ;

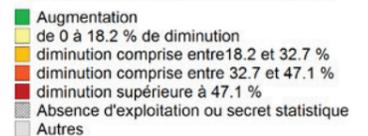
### Exploitations agricoles (nombre et évolution)



Nombre d'exploitations en 2010 par commune



Evolution du nombre d'exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en %)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

**OBJECTIF :** Mesurer les évolutions de l'emploi agricole dans les territoires. Cet indicateur s'intéresse à la caractérisation de l'emploi agricole et à ses évolutions en mesurant la main d'œuvre totale puis en distinguant l'importance de la main d'œuvre familiale de la main d'œuvre salariée.  
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## L'emploi agricole

### Une baisse du nombre d'emplois agricole équivalente à la diminution du nombre d'exploitations

La main d'œuvre totale des exploitations agricole des Monts du lyonnais a diminué de 25 % en 10 ans pour s'établir en 2010 à 1 340 **Unité de travail annuel** (UTA).

Comparativement, le nombre d'exploitations a connu une diminution semblable. La structure des exploitations a donc peu évolué entre 2000 et 2010.

La baisse du nombre d'UTA dans les Monts du lyonnais est équivalent à la baisse observée dans l'ensemble du département du Rhône où elle a été de 24,6 % entre 2000 et 2010.

### Des exploitations qui se sont agrandies sans accueillir plus de main d'œuvre

À la différence des autres territoires du département, la main-d'œuvre moyenne par exploitation n'a pas progressé en 10 ans dans les Monts du lyonnais et reste stable à 1,5 UTA en 2010 (1,8 UTA pour

les moyennes et grandes exploitations) contre 1,7 UTA dans le Rhône pour l'ensemble des exploitations (2,3 UTA pour les moyennes et grandes.)

### Une main d'œuvre qui reste majoritairement familiale

Avec 1 198 UTA, la main d'œuvre familiale reste largement majoritaire (89 %) malgré une baisse importante (- 26 %) durant la décennie 2000-2010.

Dans le département du Rhône la main d'œuvre familiale représente 69 % de la main d'œuvre totale.

Par ailleurs, avec une diminution de 9 % entre 2000 et 2010, la main d'œuvre salariée est plus stable que dans le département où elle baisse de 14 %.

La structure de la main d'œuvre, familiale et peu nombreuse par exploitation, est révélatrice d'un territoire de petites exploitations d'élevage et contraste avec le reste du département où les productions végétales mobilisent plus d'actifs.

### L'importance de la main d'œuvre familiale dans l'élevage laitier

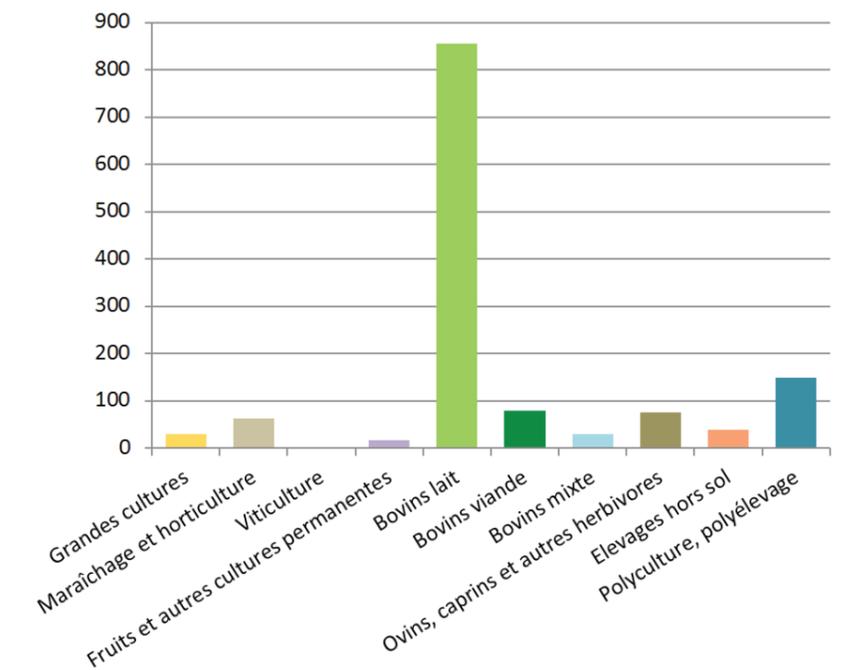
Sur les 1 340 UTA comptabilisées dans les Monts du lyonnais, 855 - soit 64 % - le sont dans l'**orientation technico-économique (Otex)** bovin lait. 95 % de la main d'œuvre dans les élevages laitiers est de la main d'œuvre familiale.

### 25 % du salariat en polyculture-élevage et 21 % en maraîchage

La polyculture-élevage, avec 150 UTA, est la deuxième orientation en terme de main d'œuvre familiale et salariée.

Le maraîchage et l'horticulture, en progression dans les Monts du lyonnais, regroupent moins de 1 % de la main d'œuvre totale mais mobilisent 21 % de la main d'œuvre salariée.

Main d'œuvre par production principale des exploitations en 2010



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010.

Les exploitations qui ont pour orientation l'élevage bovin laitier accueillent plus de 850 unités de travail agricole (équivalent temps plein agricole).

### Main d'œuvre des exploitations (UTA)

	UTA 2000	UTA 2010	UTA Évolution 2000 - 2010	UTA moyen 2000	UTA moyen 2010	UTA moyen Évolution 2000 - 2010	UTA familiales 2000	UTA familiales 2010	UTA familiales Évolution 2000 - 2010	UTA salariées 2000	UTA salariées 2010	UTA salariées Évolution 2000 - 2010
Monts du lyonnais (toutes exploitations)	1 778	1 340	- 25 %	1,5	1,5	+ 0,3 %	1 623	1 198	- 26 %	156	141	- 9 %
Dont moyennes et grandes exploitations	1 554	1 150	- 26 %	1,8	1,8	+ 3 %	1 418	1 026	- 28 %	137	124	- 9 %
Département du Rhône (toutes exploitations)	13 414	10 114	- 24,6 %	1,6	1,7	+ 6 %	9 812	6 962	- 29 %	3 551	3 051	- 14 %

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

### Ce qu'il faut retenir

- 1 340 UTA en 2010, soit une baisse de 25 % depuis 2000 ;
- la main d'œuvre moyenne par exploitation reste stable à 1,5 UTA ;
- malgré une diminution plus forte que le salariat, la main d'œuvre familiale reste largement prédominante (89 %) et caractéristique de la structure des exploitations des Monts du lyonnais ;
- l'élevage laitier confirme son importance, fondatrice de l'identité agricole des Monts du lyonnais ;

Indicateur  
N°7

**OBJECTIF :** Mesurer le potentiel de production de l'agriculture d'un territoire et son évolution. Cet indicateur s'intéresse au potentiel de production des exploitations et leur répartition en petites, moyennes et grandes exploitations. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## Dimension économique des exploitations

### À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire. La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la production brute standard.

### Une dimension économique légèrement supérieure à la moyenne départementale

Avec 55 348 k€ de **produit brut standard** pour l'ensemble des exploitations des Monts du lyonnais (avec Chazelles-sur-Lyon), la moyenne par exploitation s'établi à 57 k€.

Cette moyenne par exploitation est inférieure à celle observée dans le département (63 k€) et peut s'expliquer, dans les Monts du lyonnais, par la part importante d'exploitations d'élevage laitier aux dimensions modestes.

Parallèlement, les cultures végétales au fort potentiel (comme la viticulture, le maraîchage ou l'horticulture) sont peu représentées dans les Monts du lyonnais en comparaison de leur présence dans le département du Rhône.

### Une faible diminution du nombre de petites exploitations

On compte 282 petites exploitations dans les Monts du lyonnais en 2010 et 628 moyennes et grandes exploitations.

Ces dernières représentent 69 % de l'ensemble des exploitations du territoire, proportion supérieure à la moyenne départementale.

La diminution du nombre de moyennes et grandes exploitations est équivalente à la diminution observée dans le département. En revanche la diminution des petites exploitations est très significativement moins forte que celle observée dans les autres territoires.

Plusieurs hypothèses non exclusives peuvent être formulées, soit la forte diminution des petites exploitations a eu lieu avant 2000 par disparition ou agrandissement des ces dernières ; soit la densité d'exploitation et l'entraide dans les Monts du lyonnais a rendu possible le maintien des plus petites structures.

### Taille et dimension économique des exploitations

	Moyennes et grandes exploitations en 2000	Moyennes et grandes exploitations en 2010	Évolution 2000-2010	Produit brut standard moyen pour l'ensemble des exploitations
<b>Monts du lyonnais</b>	875 Soit 72 % du total des exploitations	628 Soit 69 % du total des exploitations	- 28 %	57 k€
<b>Département du Rhône</b>	-	3 837 Soit 65 % du total des exploitations	-	63 k€

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

#### Ce qu'il faut retenir

- Le nombre de petites exploitations ne diminue pas aussi fortement que dans le reste du département ;
- une dimension économique inférieure à la moyenne du fait d'un grand nombre d'exploitations d'élevage de taille modeste.

Indicateur  
N°8

**OBJECTIF :** Mesurer dans les territoires, les évolutions que connaissent les exploitations agricoles dans leur taille et dans leur statut. Cet indicateur correspond à la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations, et à son évolution, ainsi qu'à la répartition des exploitations entre structures individuelles et structures collectives. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## Statut et taille des exploitations

### Des surfaces par exploitation modestes pour un territoire dédié à l'élevage

En 2010 la surface agricole utile moyenne des exploitations des Monts du lyonnais est de 30 hectares. Elle était de 24 hectares en 2000, soit une augmentation de 29 % en 10 ans.

En comparaison, la SAU moyenne des exploitations du département du Rhône est de 23 hectares, pour une augmentation de 30 % depuis 2000.

Si la superficie moyenne des exploitations est supérieure à la moyenne départementale, elle reste de taille modeste pour un territoire dédié à l'élevage laitier y compris pour les moyennes et grandes exploitations (39 ha). À l'échelle nationale, la SAU moyenne des élevages bovin laitier est de 79 hectares.

### Un agrandissement des exploitations sans acquisitions de nouvelles terres

Alors que la SAU totale diminue de 3 % entre 2000 et 2010 dans les Monts du lyonnais, le faire valoir direct (SAU en propriété) diminue de 38 %.

L'agrandissement des exploitations se réalise donc essentiellement en faire-valoir indirect (par location de nouvelles terres). Relativement élevée en 2000, la part de la SAU en propriété est passée entre 2000 et 2010 de 43 % à 28 %.

### Diminution du nombre d'exploitations individuelles et forte progression des formes sociétaires

Les **exploitations individuelles** restent majoritaires, malgré leur diminution. En 2010, elles représentent 75 % des exploitations des Monts du lyonnais (et 58 % de la SAU). En 2000, ce statut d'exploitation individuelle concernait 87 % des exploitations.

L'augmentation des **formes sociétaires** est significative (+ 47 %) et révélatrice des mutations socio-économiques qu'ont connues les exploitations laitières ces dernières décennies. Le grand nombre d'exploitation et leur organisation collective permet de mieux faire face aux difficultés du métier.

#### Ce qu'il faut retenir

- Une taille moyenne des exploitations supérieure à la moyenne départementale du fait de l'importance de l'élevage mais qui reste modeste pour cette orientation ;
- Un agrandissement qui se poursuit et une forte progression des formes sociétaires ;
- 28 % de l'espace cultivé est la propriété des exploitants en 2010 contre 43 % en 2000.

### SAU des exploitations et exploitations individuelles

	Part d'exploitations individuelles en 2000 et part de leur SAU	Part d'exploitations individuelles en 2010 et part de leur SAU	SAU moyenne en 2000	SAU moyenne en 2010	Évolution 2000-2010	Faire valoir direct* en 2000 et % de la SAU totale	Faire valoir direct* en 2010 et % de la SAU totale	Évolution 2000-2010
<b>Monts du lyonnais</b>	87 % 76 %	75 % 58 %	24 ha	30 ha	+ 29 %	12 251 ha 43 %	7 638 ha 28 %	- 38 %
<b>Département du Rhône</b>	87 % 74 %	80 % 62 %	18 ha	23 ha	+ 30 %	-	-	-

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

\* Part de la SAU dont les exploitants sont également les propriétaires

**OBJECTIF :** Connaître les dominantes agricoles du territoire. Cet indicateur correspond au nombre et à la surface des exploitations en fonction de leur production principale (Otex : orientation technico-économique des exploitations). En parallèle seront observés la place de l'agriculture biologique et des signes officiels de qualité.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, DDT69 - Registre parcellaire graphique

## Productions principales des exploitations

Exploitations en agriculture biologique	23
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>2,5 %</i>
Exploitations ayant au moins une production reconnue par un signe de qualité	133
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>15 %</i>
Dont Exploitations avec AOC, IGP ou Label	14
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>1,5 %</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Aucune aire d'appellation d'origine contrôlée n'est présente dans le territoire.

### 58 % des exploitations sont spécialisées dans les bovins laitiers

En 2010, 524 exploitations (soit 58 %) ont les bovins lait pour **Otex** et 107 (12 %) ont pour Otex les bovins viande. La situation est différente dans le Rhône où les exploitations viticoles sont majoritaires dans un paysage plus diversifié.

Le nombre d'exploitations se maintient le mieux dans les Otex grandes cultures et ovins-caprins en progression respectivement de 79 % et 12 % et pour les élevages allaitants en baisse de 9 %.

Les exploitations en polyculture-élevage sont celles qui voient leur nombre baisser le plus fortement (- 48 % entre 2000 et 2010) probablement une spécialisation d'une partie de ces exploitations vers des Otex bovins ; suivies des élevages hors-sol (- 36 %).

### L'agriculture biologique et les signes de qualité demeurent peu développés

23 exploitations des Monts du lyonnais, soit 2,5 % de l'ensemble des exploitations, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion. Bien qu'en forte progression (moins de 1 % des exploitations étaient en agriculture biologique en 2000), leur nombre reste inférieur à la moyenne du Rhône (3 %).

133 exploitations (15 %) des Monts du lyonnais ont en 2010 une production reconnue par un **signe de qualité**. Dans le département du Rhône, les exploitations ayant une production reconnue représentent 52 % de l'ensemble des exploitations. Entre 2000 et 2010, le territoire des Monts du lyonnais se distingue des évolutions constatées dans le département par la diminution du nombre et de la part des exploitations engagées dans ces démarches.

### Forte spécialisation du territoire et de ses exploitations dans l'élevage bovin

La répartition des exploitations par filière laisse apparaître une forte spécialisation du territoire des Monts du lyonnais dans l'élevage, plus particulièrement l'élevage bovin laitier.

En lien avec cette orientation, les prairies permanentes productives occupent 47 % de la SAU du territoire, les prairies temporaires 23 %, les autres fourrages et les céréales, 13 % chacun.

Quelques exploitations choisissent pour autant de diversifier leur production. Avec 8 % des exploitations, la polyculture-élevage est la quatrième orientation du territoire. En parallèle, si seulement 1 % des exploitations sont spécialisées en maraîchage ou en arboriculture, 12 % de l'ensemble des exploitations cultivent des légumes et 9 % des fruits.

### Les Monts du lyonnais, première densité laitière de Rhône-Alpes

L'ensemble du territoire des Monts du lyonnais est caractérisé par une grande homogénéité dans la spécialisation laitière.

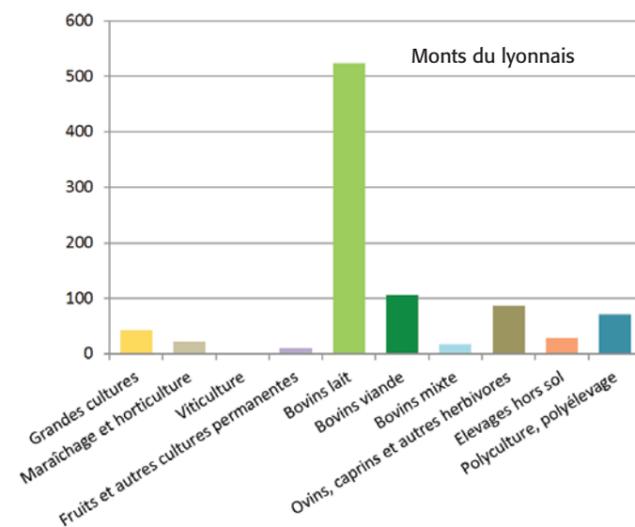
La concentration et l'agrandissement des exploitations se sont poursuivis entre 2000 et 2010. Le nombre moyen de vache laitière par exploitation est ainsi passé de 25 à 34. Cette taille de cheptel est proche de la moyenne régionale (35), significativement inférieure à la moyenne nationale (45).

Les Monts du lyonnais constituent ainsi un territoire spécifique, non par la taille des troupeaux, mais par la densité importante d'exploitations laitières. Avec 47 vaches laitières par km<sup>2</sup>, les Monts du lyonnais tranchent avec les autres territoires d'élevage rhônalpins où cette densité est plutôt inférieure à 30.

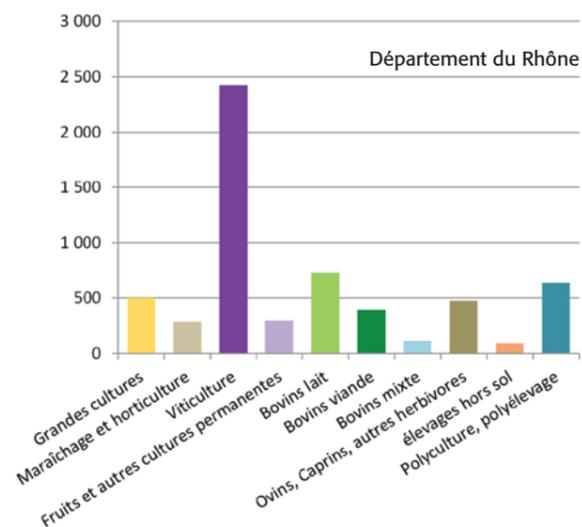
#### Ce qu'il faut retenir

- 58 % des exploitations en élevage laitier  
12 % en élevage allaitant ;
- la polyculture-élevage et l'élevage hors-sol accusent les plus fortes diminutions ;
- les signes de qualités sont en diminution entre 2000 et 2010, l'agriculture biologique progresse mais reste peu présente ;
- un territoire spécialisé dans l'élevage laitier avec de nombreuses exploitations de taille modeste qui font des Monts du lyonnais la plus importante densité de vache laitière au km<sup>2</sup> de la région Rhône-Alpes.

### Nombre d'exploitations réparties par leur production principale en 2010



Plus de 500 exploitations des Monts du lyonnais ont pour orientation les Bovins lait, à ne pas confondre avec leur assolement (occupation culturale du sol) souvent diversifié.



Source: Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

### Surface moyenne des exploitations par production dominante (en hectares)

Type de production	2000	2010
Grandes cultures	6	8
Maraîchage et horticulture	5	4
Viticulture	s	0
Fruits et autres cultures permanentes	6	8
Bovins lait	29	40
Bovins viande	15	19
Bovins mixte	32	48
Ovins, caprins et autres herbivores	11	15
Élevages hors sol	17	12
Polyculture, polyélevage	18	25
<i>SAU moyenne des exploitations, toutes productions confondues</i>	<i>24</i>	<i>30</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Surfaces déclarées dans le cadre de la PAC en 2012	Monts du lyonnais	Département du Rhône
Surface totale déclarée dans le cadre de la PAC	20 486 hectares (74 % de la SAU)	113 962 hectares (82 % de la SAU)
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	1,8 %	3,3 %

Sources : DDT69, Registre parcellaire graphique

**OBJECTIF :** Recenser les équipements agricoles collectifs pour mieux les protéger de l'urbanisation. Cet indicateur vise à mesurer le nombre et la localisation des équipements collectifs agricoles qui participent à la structuration des filières et à leur ancrage territorial. Il s'intéressera particulièrement aux équipements d'irrigation qui peuvent être remis en cause par la croissance urbaine.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, SMHAR, Spot-Thema

## Équipements agricoles, irrigation

### Ce qu'il faut retenir

- Le potentiel irrigable est faible et couvre 3 % de la SAU en 2010 ;
- L'irrigation est essentiellement individuelle et repose notamment sur les retenues collinaires.

### Un potentiel irrigable faible dans les Monts du lyonnais

En 2010, les exploitants agricoles ont déclaré un potentiel irrigable de près de 800 hectares ce qui représente 3 % de la surface agricole utile des Monts du lyonnais.

En comparaison, le potentiel irrigable déclaré pour l'ensemble du département du Rhône couvre 8 % de sa surface agricole utile totale.

Contrairement au territoire voisin de l'Ouest lyonnais, les Monts du lyonnais ne bénéficient pas du réseau d'irrigation collective. Cette distinction entre les deux territoires contribue à leur grande différence en terme de production où l'un, irrigué, est très diversifié, et l'autre, en moyenne montagne et non irrigué, est orienté vers l'élevage bovin.

### Une forte diminution des surfaces irrigables entre 2000 et 2010

Le potentiel irrigable déclaré au recensement agricole diminue de 49 % entre 2000 et 2010.

Si ce chiffre reflète parfois plus un changement de déclaratif qu'un changement de pratique, l'augmentation des coûts d'irrigation, la dégradation de la disponibilité de la ressource et une réglementation renforcée sur les usages de l'eau limitent les possibilités d'irrigation.

### Potentiel et surfaces irrigables du territoire

	Espaces agricoles à proximité du réseau d'irrigation collective*	Évolution depuis 2000	Surfaces irrigables déclarées au recensement	Évolution depuis 2000
<b>Monts du lyonnais</b>	0 hectares	-	784 hectares <i>Soit 3 % de la SAU</i>	- 49 %
<b>Département du Rhône</b>	23 170 hectares <i>Soit 14 % des espaces agricoles</i>	- 2 %	11 580 hectares <i>Soit 8 % de la SAU</i>	- 16 %

\* Type d'occupation du sol dans un rayon autour des réseaux d'irrigation, de 500 mètres dans les plateaux et plaines du nord et de l'est lyonnais, et de 300 mètres dans les vallons de l'ouest

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010 ; Spot-Thema



Retenue collinaire dans les Monts du lyonnais

Indicateur  
N°11

**OBJECTIF :** Mesurer l'importance des activités de diversification dans l'économie agricole des territoires. Cet indicateur mesure le nombre d'exploitations impliquées dans une activité de diversification en les répartissant par types de diversification.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## Diversification au sein des exploitations

**Ce qu'il faut retenir**

- 21 % des exploitations ont une activité de diversification ;
- la transformation laitière est la première activité de diversification ;
- faible part de l'hébergement-restauration et du travail à façon (transformation d'un produit agricole pour un tiers ou prestation de service, pour une collectivité par exemple).

**21 % des exploitations ont une activité de diversification**

Avec 188 exploitations qui réalisent au moins une **activité de diversification**, le territoire des Monts du lyonnais se situe légèrement au-dessus de la moyenne départementale (19 %).

**Importance de la transformation laitière**

Bien que les Monts du lyonnais ne disposent pas d'un produit laitier identifié par un label ou une appellation d'origine, 64 exploitations agricoles se sont diversifiées dans la transformation laitière.

La deuxième activité de diversification est la transformation d'autres produits (viande ou fruit notamment) et concerne 48 exploitations.

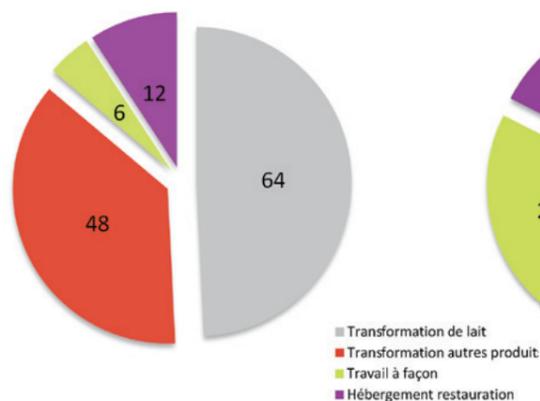
**Faible part de l'agritourisme et du travail à façon**

La part de la diversification en hébergement, restauration et en travail à façon est plus faible qu'à l'échelle départementale.

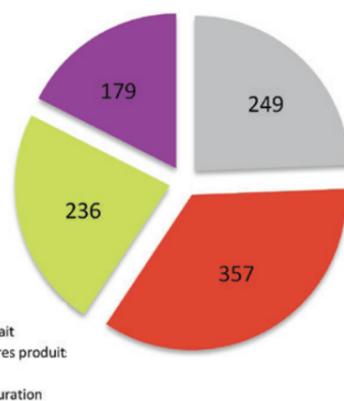
Cette faiblesse de l'offre d'hébergement et de restauration au sein des exploitations peut surprendre au regard du potentiel touristique des Monts du lyonnais, de la qualité de ses paysages et de sa proximité aux agglomérations lyonnaises et stéphanoises.

**Types de diversification en 2010**

**Monts du lyonnais**  
(concerne 188 exploitations)



**Rhône**  
(concerne 1 126 exploitations)



Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur  
N°12

**OBJECTIF :** Mesurer la part des circuits courts dans les territoires. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations impliquées dans un circuit court de commercialisation et le nombre d'exploitations qui réalisent plus de 75% de son chiffre d'affaires dans ces circuits. Il mesure également les principaux modes de commercialisation en circuits courts.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

## Commercialisation en circuits courts

**27 % des exploitations impliquées dans au moins un circuit court**

249 exploitations, soit 27 % des exploitations des Monts du lyonnais, sont impliquées dans au moins un **circuit court**. Ce mode de commercialisation est peu développé dans les Monts du lyonnais où l'essentiel de la production principale, le lait, est collectée pour être commercialisée en filière longue.

Les circuits courts sont ainsi moins développés qu'en moyenne dans le département du Rhône où ils concernent 42 % des exploitations.

**La vente directe, une forme privilégiée de circuit court**

Sur les 249 exploitations impliquées dans un circuit court, 223 réalisent de la vente directe, soit 90 % d'entre elles.

**Peu d'exploitations font des circuits courts leur débouché majoritaire**

Sur 249 exploitations impliquées dans un circuit court, 89 soit 36 % d'entre elles, réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires dans ce débouché.

Cette proportion est inférieure à celle observée dans le département, où 50 % des exploitations impliquées en circuit court y réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires.

**Ce qu'il faut retenir**

- 27 % des exploitations sont impliquées dans au moins 1 circuit court ;
- 90 % des exploitations en circuit court vendent en direct ;
- 10 % de l'ensemble des exploitations réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires par les circuits courts.

**Les exploitations agricoles impliquées dans un circuit court**

	Exploitations impliquées dans au moins un circuit court	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations impliquées en vente directe	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations qui réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en circuit court	Part de l'ensemble des exploitations
<b>Monts du lyonnais</b>	249	27 %	223	25 %	89	10 %
<b>Département du Rhône</b>	2 500	42 %	2 347	39 %	656	11 %

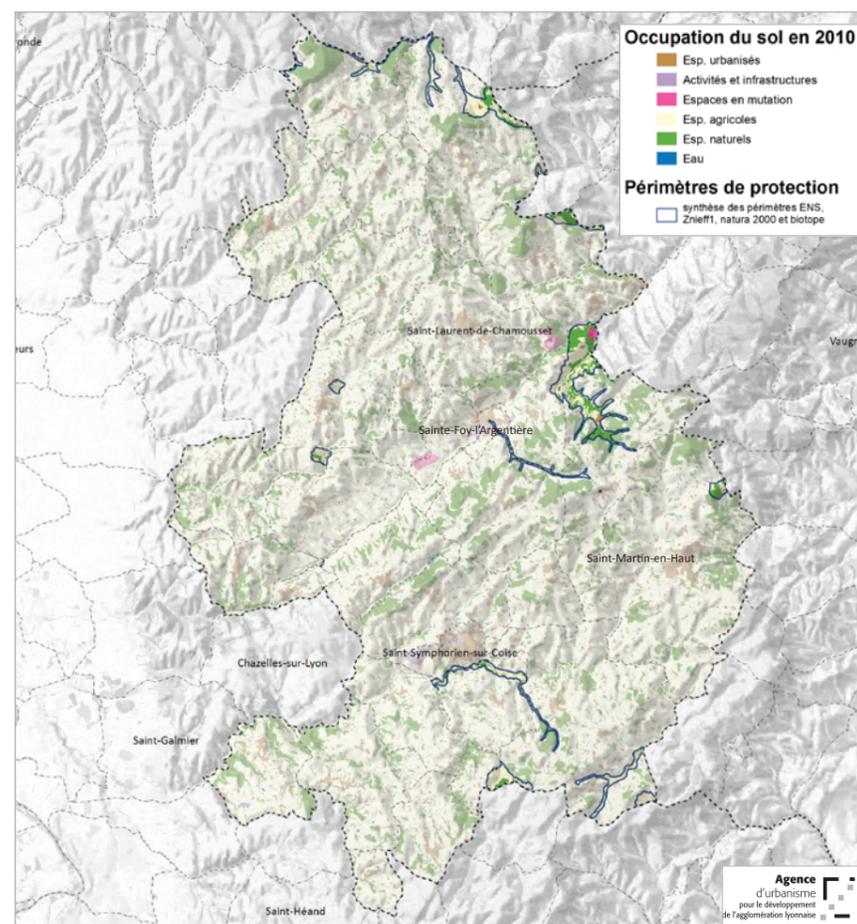
Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur  
N°13

**OBJECTIF :** Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique.  
Même s'ils ne représentent pas l'ensemble des outils et mesures de protection et de gestion de l'environnement, l'indicateur se concentre sur l'étude des Espaces naturels sensibles, des espaces Natura 2000, des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique et des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Sources : Spot-Thema ; Dreal ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

## Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique

### Occupation du sol dans les espaces protégés et/ou inventoriés



Sources : Dreal ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

### 62 % des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique sont agricoles

Les Monts du lyonnais compte 1 076 hectares protégés ou inventoriés au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des espaces Natura 2000 (N2000), des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF de type 1) et des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB).

La place (62 %) qu'occupent les activités agricoles au sein des ENS, N2000, ZNIEFF et APPB est révélatrice à la fois de la nécessaire prise en compte des enjeux écologiques par les activités agricoles mais également de l'importance des activités agricoles dans l'entretien de ces espaces et de leur diversité.

### La bio moins présente dans les espaces protégés/inventoriés que dans l'ensemble du territoire

La part de l'agriculture biologique reste faible au sein des espaces protégés/inventoriés, occupant 1,4 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC. Elle y est moins présente qu'en moyenne dans l'ensemble du territoire des Monts du lyonnaise (1,8 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC).

#### Ce qu'il faut retenir

- 62 % des espaces protégés/inventoriés sont agricoles ;
- La bio y est moins présente que dans l'ensemble du territoire.

Espaces agricoles dans les espaces naturels protégés/inventoriés	Total des espaces protégés/inventoriés*	Espaces naturels sensibles	Natura 2000	Znieff 1	Biotope
Surface agricole (hectares)	672	1	-	670	70
Part des espaces agricoles	62 %	33 %	-	63 %	52 %
Surface déclaré dans le cadre de la PAC (hectares)	1 040				
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	1,4 %				

Sources : RPG DDT69, Dreal, Spot Thema

\* tous périmètres confondus

Indicateur  
N°14

**OBJECTIF :** Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces délimités en raison de l'enjeu de protection de la ressource en eau potable. L'indicateur se concentre sur l'étude des Aires d'alimentation des Captages et sur les Périmètres, plus restreints, de protection éloignée des captage.

Sources : Spot-Thema ; Agence Régionale de Santé ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

## Eau potable et agriculture

### 73 % des aires d'alimentation de captage sont agricoles

Les aires d'alimentation de captage (AAC) couvrent 502 hectares et les périmètres de protection éloignée (PPE) couvrent 2 459 hectares du territoire des Monts du lyonnais. 73 % de ces aires et 65 % de ces périmètres sont agricoles.

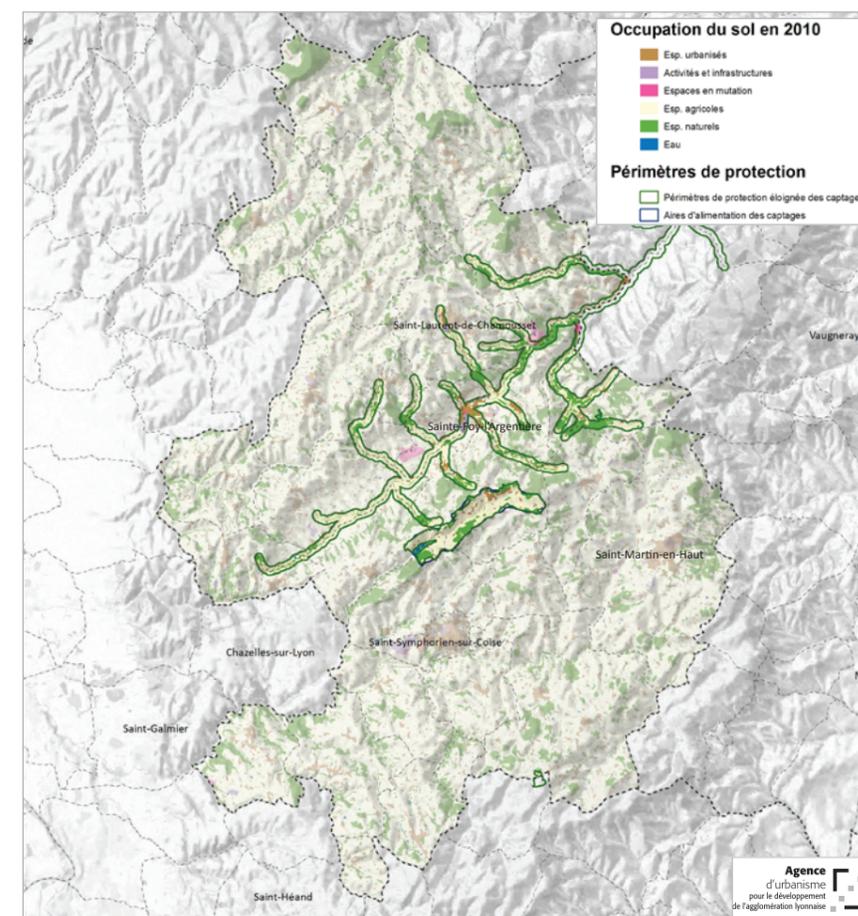
L'agriculture joue donc un rôle essentiel dans la protection de la ressource en eau.

La diminution des espaces agricoles par l'artificialisation a été inférieure à la moyenne des Monts du lyonnais au sein des PPE et des AAC : - 0,6 % contre - 0,9 % pour l'ensemble des espaces agricoles du territoire.

### La bio moins présente dans les périmètres de protection éloignée (PPE) et aire d'alimentation des captage d'eau potable

Dans les Monts du lyonnais, l'agriculture biologique représente 1,8 % de l'ensemble du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC (indicateur 9). Absente des AAC, l'agriculture biologique ne concerne que 1,3 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des PPE.

### Aires d'alimentation et périmètres de protection éloignée des captages



Sources : DDT69 ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Agriculture biologique et périmètre de protection de la ressource en eau potable	Monts du lyonnais	Département du Rhône
Parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des aires d'alimentation des captages	437 hectares	15 221 hectares
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	0 %	2 %
Parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des périmètres de protection éloignée	2 474 hectares	5 299 hectares
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	1,3 %	3,8 %

Sources : DDT69 - Registre parcellaire graphique, ARS

#### Ce qu'il faut retenir

- Près des deux tiers des PPE et des AAC sont des espaces agricoles. L'artificialisation y est moins forte que dans l'ensemble du territoire mais la part en agriculture biologique y est plus faible.

## Bilan des indicateurs

**Le territoire des Monts du lyonnais est caractérisé par sa grande homogénéité en termes de paysage et d'orientation agricole. Les exploitations, nombreuses et de taille modeste, perpétuent sa spécialisation laitière. Face à la force du collectif, la faible valeur ajoutée de la production et la diversification limitée du fait de l'absence d'irrigation sont en question.**

### 265 hectares d'espaces agricoles et naturels artificialisés en 10 ans

Les espaces agricoles occupent en 2010 75 % de la surface du territoire. Entre 2000 et 2010 ce sont 265 ha qui ont été artificialisés. Les extensions urbaines ont réalisées à 94 % au détriment des espaces agricoles et pour 80 % en faveur du développement résidentiel sur l'ensemble des communes du territoire.

Le rythme d'artificialisation (9,1 %) est révélateur de l'influence continue des agglomérations lyonnaises et stéphanoise dans les dynamiques d'urbanisation.

Pour autant, avec 92 % d'espaces non-artificialisés dont seulement 18 % d'espaces naturels non cultivés, les Monts du lyonnais conservent leur caractère rural et fortement agricole.

### Un quart des exploitations a disparu en dix ans

La baisse du nombre d'exploitations a été moins forte dans les Monts du lyonnais que dans le département du Rhône entre 2000 et 2010. Cette différence s'explique par une spécificité des Monts du lyonnais : la diminution du nombre de petites exploitations y est beaucoup moins forte. Les pressions urbaines et les conflits de voisinages liés aux activités agricoles y sont de moindre ampleur et ne viennent pas s'ajouter aux difficultés économiques.

Ainsi, le territoire des Monts du lyonnais apparaît plutôt attractif pour l'installation. Les chefs d'exploitation y sont en moyenne plus jeunes et le territoire concentre 25 % des installations aidées du Rhône entre 2002 et 2012.

Avec 910 exploitations sur 27 624 hectares, la population agricole des Monts du lyonnais est encore nombreuse et constitue une part des actifs nettement supérieure aux territoires limitrophes.

### Des exploitations de taille modeste

Avec 30 hectares de surface agricole utile moyenne en 2010, les exploitations des Monts du lyonnais sont légèrement plus grande en surface que la moyenne départementale.

En 2010, les exploitations laitières, majoritaires dans les Monts du Lyonnais, ont une SAU moyenne de 40 hectares. Bien qu'elles se soient agrandies d'une dizaine d'hectares au cours de la décennie, elles demeurent significativement plus petites que la moyenne nationale des exploitations laitière (75 ha).

### 27 624 hectares de SAU, dont 20 859 pour les exploitations laitières

Les exploitations des Monts du lyonnais présentent un profil spécialisé. Toutes les productions à l'exception de la viticulture sont représentées mais les élevages bovins toutes orientations confondues représentent 71 % de l'ensemble des exploitations et 86 % de la SAU totale.

La diminution du nombre d'exploitations est proportionnellement la plus forte pour l'orientation polyculture-élevage, ce qui témoigne d'une poursuite de l'évolution des exploitations vers des orientations plus spécialisées.

### Des évolutions contrastées en fonction des productions

Comme dans le reste du département du Rhône, les élevages hors-sols font partis des spécialisations qui accusent les plus fortes baisses. Alors que les Monts du lyonnais disposent de plusieurs industries agro-alimentaires travaillant les produits porcins, les difficultés économiques et la difficile acceptation sociale de ces élevages n'aide pas à les maintenir.

Par ailleurs, les productions qui se développent le plus sont les grandes cultures et les élevages d'ovins, caprins et autres herbivores. Face aux difficultés rencontrées en élevage, certaines exploitations choisissent de se concentrer sur les grandes cultures pour approvisionner en céréales les élevages limitrophes. En parallèle, le développement des élevages ovins-caprins et autres herbivores peut refléter la valorisation d'un produit transformé ou une réponse à la croissance des loisirs équestres.

### Des exploitations qui ont conservé leur structure familiale traditionnelle

Comme sur l'ensemble du territoire français, les exploitations des Monts du lyonnais se sont agrandies. Pour autant, elles l'ont fait sans accueillir plus de main d'œuvre. La structure de la main d'œuvre au sein des élevages a peu évolué entre 2000 et 2010 et reste organisée autour de la main d'œuvre familiale. Le salariat ne concernent ainsi que 5 % de la main d'œuvre des élevages laitiers.

À l'inverse, la structure de la main d'œuvre s'est largement transformée pour les productions végétales, pour lesquelles le salariat a fortement progressé.

Bien que restant organisés autour de la main d'œuvre familiale, les élevages ont plébiscité les formes sociétaires. Le choix de ces dernières est parfois une solution pour améliorer les conditions de travail et en diminuer la pénibilité.

### Circuits courts, agriculture biologique et diversification en retrait

Majoritairement organisées dans une logique de filières, les exploitations des Monts du lyonnais ont moins investi les circuits courts que la moyenne des exploitations du département.

Moins d'un tiers des exploitations des Monts du lyonnais sont engagées dans un circuit court de commercialisation et un quart font de la vente directe.

En parallèle, la bio et les activités de diversification, transformation et accueil touristique, sont peu développés alors même que le potentiel semble intéressant.

### La prairie, fondatrice de l'identité agricole des Monts du Lyonnais

Malgré une intensification des élevages, la prairie, parsemée de parcelles céréalières, demeurent très majoritaire dans les paysages des Monts du lyonnais. L'absence de réseau d'irrigation ne permet pas une grande diversité de production sur le territoire.

Les difficultés de la filière laitière interrogent la pérennité du modèle agricole des Monts du lyonnais, organisé autour d'une production laitière sans label ni appellation, mais par ailleurs reconnu par sa capacité à avoir maintenu un grand nombre d'exploitation à même de s'entraider.

### Pour aller plus loin\*

Dans le territoire des Monts du lyonnais, la volonté est forte de conserver une population agricole nombreuse, pour faciliter l'entraide face aux difficultés économiques et sociales.

Les exploitations s'agrandissent dans une recherche d'autonomie fourragère ou de capacité de diversification mais augmentent ainsi la concurrence entre elles sur le foncier.

Les attentes sociétales sont fortes autour de produits accessibles et de proximité et les agriculteurs sont en quête de valeur ajoutée. Pour autant, la production des Monts du Lyonnais est largement tournée vers des marchés où le lait est indifférencié, sans profiter de la proximité des bassins de consommation lyonnais et stéphanois. La perspective de fin des quotas laitiers interroge sur la capacité du territoire à rester compétitif et renforce les craintes sur la pérennité de la collecte du lait.

Parallèlement, certaines tentatives de diversification se heurtent à des contraintes organisationnelles ou économiques. Ainsi, les diversifications qui résistent le mieux sont celles qui apportent de la valeur ajoutée. La diversification dans les veaux de lait et en fruits rouges a tendance à se réduire tandis que la transformation fromagère se maintient et que la vente directe augmente, surtout en volume, pour les exploitations qui la pratiquent déjà.

Les opportunités récentes de développement de circuits de proximité comme l'approvisionnement local de la restauration collective suscitent souvent une adhésion large mais ces initiatives seules ne constituent pas un débouché suffisant à la production des Monts du Lyonnais.

\* enjeux issus des diagnostics agricoles (chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire en 2006 et projet de Scot en 2011)

## Chiffres clefs du recensement agricole 2010 Communes du **Scot des Monts du lyonnais**

Communes	Nombre d'exploitations en 2010	Nombre d'exploitations en 2000	SAU des exploitations en 2010	SAU des exploitations en 2000	Évolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %)	SAU moy. des exploitations en 2010	Orientation technico économique en 2010
Aveize	47	58	1 222	1 250	-2%	26	Bovins lait
Brullioles	21	31	730	780	-6%	35	Bovins lait
Brussieu	10	14	276	277	0%	28	Polyculture et polyélevage
Chambost-Longessaigne	29	38	1 066	1 174	-9%	37	Bovins mixte
Châtelus	5	7	181	154	18%	36	Bovins mixte
Chevrières	30	39	1 075	970	11%	36	Bovins lait
Coise	32	37	724	738	-2%	23	Bovins lait
Duerne	24	40	848	955	-11%	35	Bovins lait
Grammond	25	30	707	610	16%	28	Bovins lait
Grézieu-le-Marché	33	36	848	902	-6%	26	Bovins lait
Haute-Rivoire	51	69	1 634	1 550	5%	32	Bovins lait
La Chapelle-sur-Coise	18	24	510	542	-6%	28	Bovins lait
La Gimond	9	13	285	333	-14%	32	Bovins lait
Larajasse	100	126	2 502	2 785	-10%	25	Bovins lait
Les Halles	5	5	219	229	-4%	44	Polyculture et polyélevage
Longessaigne	29	36	1 041	973	7%	36	Bovins lait
Maringes	25	35	765	808	-5%	31	Bovins lait
Meys	37	47	1 255	1 165	8%	34	Bovins lait
Montromant	18	20	507	599	-15%	28	Bovins mixte
Montrottier	34	56	1 193	1 431	-17%	35	Bovins lait
Pomeys	28	37	1 008	890	13%	36	Bovins lait
Saint-Clément-les-Places	18	33	766	839	-9%	43	Bovins lait
Saint-Denis-sur-Coise	27	44	967	1 015	-5%	36	Bovins lait
Sainte-Foy-l'Argentière	4	5	nd	117	-	-	Polyculture et polyélevage
Saint-Genis-l'Argentière	13	21	498	443	12%	38	Bovins mixte
Saint-Laurent-de-Chamousset	34	42	1 151	1 242	-7%	34	Bovins lait
Saint-Martin-en-Haut	115	142	2 746	2 712	1%	24	Bovins lait
Saint-Médard-en-Forez	29	36	768	746	3%	26	Polyculture et polyélevage
Saint-Symphorien-sur-Coise	7	10	nd	159	-	-	Autres herbivores
Souzy	6	14	381	395	-4%	64	Bovins lait
Villechenève	27	34	969	946	2%	36	Bovins lait
Viricelles	3	10	90	195	-54%	30	Bovins lait
Virigneux	17	22	603	610	-1%	35	Bovins lait
Chazelles-sur-Lyon	61	77	1 730	1 620	7 %	28	Bovins lait

# Lexique

## Artificialisation

L'artificialisation des sols résulte de l'urbanisation, au sens large, des espaces agricoles et naturels (par définition non-artificialisés) au profit de l'habitat, des infrastructures de transports, des locaux d'entreprises, des chantiers et des carrières.

## Espaces agricoles

Au sens de Spot-Thema, les espaces agricoles correspondent à trois types d'occupation du sol observés par satellite : cultures permanentes, cultures annuelles et prairies. L'interprétation de l'image satellitaire fait fit d'un lien quelconque de ces espaces à une exploitation agricole. Par ailleurs, ces espaces agricoles intègrent notamment les chemins et haies agricoles et peuvent inclure du bâti diffus.

La surface agricole utile (SAU) dénombre pour sa part la somme des parcelles cultivées et déclarées au recensement agricole par les agriculteurs qui les exploitent.

La surface d'espaces agricoles observée par Spot-Thema est donc plus élevée que celle comptabilisée par le Recensement agricole.

## Circuits courts

Mode de commercialisation des productions agricole regroupant la vente directe du producteur au consommateur et la vente via un intermédiaire unique (restaurateur, commerçant, grandes et moyennes surfaces).

## Diversification

Activité qui ne relève pas directement de la production agricole mais qui peut lui être complémentaire. La transformation des produits agricoles (lait, huile, viande, fruits) en fait partie, de même que la transformation de bois, l'aquaculture, l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs, l'artisanat, la

production d'énergie renouvelable ou le travail à façon, ce dernier relevant d'une prestation de services (transformation de produits agricoles pour le compte d'une autre exploitation, entretien de voirie, etc.).

## Exploitation individuelle / forme sociétaire

Dans une exploitation agricole individuelle, l'activité est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille qui peuvent avoir le statut de co-exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, salarié. Les biens personnels et professionnels ne sont pas distincts.

Les formes sociétaires (GAEC, EARL, SARL, SCEA) ont des règles juridiques de fonctionnement propres. Elles distinguent le patrimoine privé du patrimoine professionnel, facilitent l'association de différentes générations et peuvent permettre l'amélioration des conditions d'exploitation (regroupement de moyens, partage du temps de travail) et améliorer la pérennité de la structure, par une transmission plus progressive des éléments de l'exploitation.

## Installation aidée

L'information exhaustive du nombre de nouvelles installations n'est pas disponible. L'information existe seulement pour celles qui ont bénéficié de l'aide à l'installation. Pour y avoir accès, il faut remplir quelques conditions, notamment être âgé de 18 à 39 ans, avoir une formation agricole et établir un projet et des prévisions économiques pour les 5 premières années de fonctionnement.

## Penap

Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi sur le Développement des territoires ruraux du 23 février 2005.

## Production brute standard (PBS)

Décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

## Orientation technico-économique des exploitations (Otex)

La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale.

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique des exploitations :

- **petites exploitations** : 0 à 25 000 euros de PBS
- **moyennes exploitations** : 25 000 à 100 000 euros de PBS
- **grandes exploitations** : plus de 100 000 euros de PBS

## Secret statistique

Les règles régissant le secret statistique sont issues de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ces règles stipulent qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée. De la même manière, les données ne sont pas diffusées si moins de 3 exploitations sont concernées ou si une exploitation représente plus de 85 % de la variable considérée. Enfin, pour éviter que par opération puisse-t-être retrouvées des données couvertes par les règles précédentes, est appliqué un secret statistique « induit ».

## Signe de qualité

Correspond aux exploitations ayant au moins une production qui bénéficie notamment d'une Indication géographique protégée, d'une Appellation d'origine contrôlée ou protégée, d'un label rouge, ou d'un certificat de conformité.

## Surface agricole utile (SAU)

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale. Contrairement à cette dernière, elle ne peut pas être comparée à la superficie communale. C'est la localisation du siège d'exploitation qui rattache l'intégralité de sa SAU à une commune indépendamment de la localisation des parcelles.

## Unité de travail annuel (UTA)

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef d'exploitation compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole).



## L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels est né des réflexions engagées dans le département du Rhône à l'occasion de la démarche Penap\*, de l'élaboration de documents de planification tels que les Scot et fait suite au travail partenarial «agriculture, urbanisme et territoires» animé par les services de l'État.

A travers ces portraits de territoires, réalisés pour chacun des Scot, EPCL et territoires agricoles homogènes du département, les partenaires de l'observatoire souhaitent apporter aux acteurs du territoire des éléments de connaissance et d'analyse sur l'agriculture et les espaces agricoles.

L'objectif est de hisser au rang des priorités les enjeux qui en découlent pour qu'ils soient pleinement pris en compte dans les projets d'aménagement de demain.

\* Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi DTR du 23 février 2005.

Les travaux de l'Observatoire des **Espaces agricoles et naturels** sont l'expression d'un partenariat entre le Département du Rhône et l'État, en association avec les syndicats de Scot.

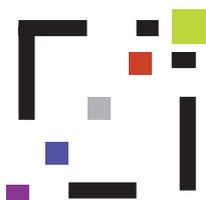
Nous remercions également la Safer Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture du Rhône pour leur contribution et participation active à l'élaboration de cette publication.



Document en ligne sur [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org) menu « Observatoire Espaces agricoles et naturels »

D'autres études concernant les espaces agricoles et naturels sont également disponibles sur le site Internet de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

**Agence d'urbanisme**  
pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise



Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Morantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot du Bassin d'Annonay, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat.

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Coordination de l'Observatoire : **Laurence Berne** 04 78 63 43 50 [l.berne@urbalyon.org](mailto:l.berne@urbalyon.org)  
Equipe d'étude : **Thomas Ribier, Marc Lauffer**  
Infographie : Agence d'urbanisme